

TNDA AVOCATS

“ TNDA est un cabinet spécialisé en droit du travail, droit de la sécurité sociale et droit pénal.



AJPA : la durée d'indemnisation peut être prolongée

La durée d'indemnisation de l'allocation journalière du proche aidant (Ajpa) peut désormais être prolongée. Un décret ouvre la voie à cette modulation, offrant ainsi une meilleure adaptation aux besoins des proches aidants.

QU'EST-CE QUE L'AJPA ?

L'allocation journalière du proche aidant (Ajpa) est destinée aux personnes qui arrêtent temporairement de travailler ou réduisent leur

activité professionnelle pour s'occuper d'un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie. Cette allocation, versée par la caisse d'allocations familiales (Caf) ou la mutualité sociale agricole (MSA), permet de compenser partiellement la perte de revenus liée à cette interruption d'activité.

LES NOUVELLES DISPOSITIONS LÉGALES

Le décret no 2024-697 du 5 juillet 2024, publié au Journal Officiel du 6 juillet, modifie les articles D.168-11 et D.168-12 du Code de la sécurité sociale. Désormais, l'Ajpa peut être renouvelée lorsque le proche aidant s'occupe de différentes personnes. En principe, la durée de versement de l'allocation est limitée à 66 jours, mais elle peut être prolongée jusqu'à un maximum de 264 jours sur l'ensemble de la carrière de l'aidant, si celui-ci aide plusieurs personnes successivement.

En résumé, la possibilité de prolonger la durée d'indemnisation de l'Ajpa est une avancée significative pour les proches aidants. Elle permet une meilleure adaptation aux réalités de l'aide apportée à plusieurs personnes.

D. n° 2024-697, 5 juill. 2024, JO 6 juill.



Retrouvez notre référencement sur legal500.com

TND A figure parmi les 50 cabinets de droit social répertoriés dans le supplément "Droit Social" du FIGARO Partner, du 12/01/2024

Retrouvez tous nos classements et récompenses, les derniers articles de nos associés sur notre site !

<https://www.calameo.com/read/0055763745db3b36cabfa>

J'y vais !

J'y vais !

J'y vais !



[01 58 36 56 56](tel:0158365656)



12 rue de Berri
75008 Paris



e.durand-gasselin@tna.eu

[Voir dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

